Groupe de gouvernance RDA-FR – Feuille de route 2026-2029

La présente feuille de route vise à expliciter le fonctionnement du groupe de gouvernance RDA-FR mis en place en mars 2026 suite à la clôture du programme national Transition bibliographique ainsi que les axes de travail de ce groupe pour la période 2026-2029.

Cette feuille de route pourra être actualisée chaque année si nécessaire.

Elle est validée par le directeur de l'agence bibliographique nationale.

1. Fonctionnement du groupe de gouvernance RDA-FR

La gouvernance de RDA-FR mise en place en mars 2026 est composée de 15 membres issus du monde des bibliothèques et de l'interprofession du livre et de la documentation. Au lancement, ces membres représentent la Bibliothèque nationale de France, l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur, les bibliothèques de Sciences Po, de l'Ecole française de Rome, de la BULAC, du SCD de l'Université de Strasbourg, les bibliothèques de la Ville de Paris, la bibliothèque municipale de Grenoble, la médiathèque départementale du Puy-de-Dôme ainsi que les sociétés Tech'Advantage et Electre.

Le groupe est coordonné par un membre du département des Métadonnées de la BnF, agence bibliographique nationale, et travaille sous l'égide du Comité de coopération Culture-ESR.

Il se réunit trois à quatre fois par an. Il examine les propositions d'évolution du code RDA-FR qui lui ont été soumises et peut également être force de proposition pour lancer des travaux de refonte ou d'enrichissement du code.

2. Missions du groupe

- Mettre à jour le code de catalogage RDA-FR et son ontologie
    - Assurer les modalités de publication sur le site web du code RDA-FR ;
    - Intégrer dans le site les nouveaux chapitres rédigés par des groupes dédiés ;
    - Instruire les demandes d'évolution du code, les implémenter le cas échéant ;
    - Identifier d'éventuels chantiers de reprise du code publié et missionner des groupes de travail pour les réaliser ;
    - Mettre à jour l'ontologie de RDA-FR pour tenir compte des évolutions du code.

- Créer des liens avec la communauté professionnelle nationale
    - Diffuser le code et ses mises à jour auprès de la communauté professionnelle ;
    - Recueillir les retours des utilisateurs du site web ;
    - Collaborer avec les organismes de formation sur les besoins en formation autour de RDA-FR.

- Exercer une veille active sur le cadre normatif international
    - Suivre les évolutions des standards internationaux susceptibles d'influer sur la trajectoire de RDA-FR, en particulier LRM, ISBD et RDA ;

- Instruire et scénariser pour le CSB les évolutions majeures de RDA-FR qui pourraient en découler ;
- Faire connaître aux instances internationales les besoins de la communauté professionnelle française en matière de standards de catalogage.

3. Axes de travail 2026-2029

Axe 1 : Favoriser l'appropriation du code RDA-FR par ses utilisateurs

Mettre en place un circuit de traitement des demandes d'évolution du code

Echéance : 2026

Tout utilisateur du code RDA-FR peut saisir le groupe de gouvernance afin de demander des corrections ou des évolutions du code. Ces demandes doivent être transmises *via* le formulaire de contact disponible sur le site https://code.rdafr.fr/.

Les corrections mineures (coquilles, liens morts etc.) seront traitées directement par la coordonnatrice du groupe.

Les demandes d'évolution et d'enrichissement sur le fonds du code doivent être instruite par le demandeur, qui propose dans la mesure du possible une nouvelle rédaction qui sera examinée par le groupe de gouvernance.

Si la demande correspond à une modification ou un enrichissement d'ampleur, le demandeur peut solliciter la création d'un groupe de travail dédié à son instruction. Un appel à candidatures sera le cas échéant relayé dans les actualités du site https://code.rdafr.fr/ détaillant le projet d'évolution. Les travaux du groupe d'instruction ainsi constitué seront soumis au groupe de gouvernance qui validera ou non leur intégration dans le code.

Avant intégration effective des évolutions et enrichissement dans le code, le texte finalisé par le groupe de gouvernance sera soumis à enquête publique pendant une durée minimale d'un mois. Le lancement des enquêtes sera signalé dans les actualités du site https://code.rdafr.fr/.

Le groupe de gouvernance RDA-FR peut également corriger et enrichir le code de lui-même, après avoir soumis le résultat de ses travaux à enquête publique si nécessaire.

Toute évolution du code qui le rendrait plus restrictif et pourrait donc rendre certaines données non conformes donnera lieu à enquête publique.

Par ailleurs, le groupe de gouvernance RDA-FR se dotera en 2026 de critères lui permettant d'établir l'ordre de priorité des chantiers d'évolution et d'enrichissement du code.

Mettre à jour et enrichir le code

Plusieurs chantiers d'enrichissement ou de reprise du code ont été identifiés et seront traités progressivement sur la période 2026-2029 :

- Description des données d'accessibilité – échéance : 2026-début 2027
- Description de la relation de sujet – échéance : début 2027-2028
- Description des œuvres académiques – 2027-2028
- Description des œuvres juridiques – 2028
- Reprise du chapitre Collectivités – échéance : 2028-2029

- Intégration des chapitres dédiés aux collections spécialisées – fin 2027-2029

Le groupe de gouvernance pourra être amené à revoir ces axes de travail afin de traiter en priorité des demandes d'évolution du code sollicitées par des utilisateurs en situation de catalogage.

Mettre en place des circuits de diffusion des actualités de RDA-FR

Echéance : 2026

L'ensemble des actualités liées au code RDA-FR feront l'objet d'un article publié dans la rubrique « Actualités » du site https://code.rdafr.fr/. Cette rubrique dispose d'un fil RSS auquel les internautes peuvent s'abonner. Ces actualités pourront également être relayées sur le blog https://api.bnf.fr/fr/blog.

Toute évolution du code sera également documentée dans un billet d'actualité qui fera la synthèse des modifications apportées, permettant ainsi aux utilisateurs d'en prendre connaissance rapidement. Les utilisateurs qui le souhaitent pourront s'abonner aux actualités afin de recevoir une notification par e-mail à chaque nouvelle publication.

Faciliter la navigation sur le site https://code.rdafr.fr/

Aucune reprise d'ampleur de l'interface de consultation du code n'est envisagée sur la période 2026-2027. Toutefois la publication progressive de nouveaux chapitres, en particulier ceux dédiés aux collections spécialisées, pourrait amener le groupe de gouvernance à entamer une réflexion sur la lisibilité du site https://code.rdafr.fr/.

Par ailleurs, la navigation sur le site sera améliorée de façon continue par des chantiers de corrections formelles (reprise de liens cassés, corrections sur la structuration des pages et le stylage des titres par exemple).

Axe 2 : Favoriser l'implémentation du code et son interopérabilité

Mettre à jour et simplifier l'ontologie RDA-FR

Echéance : Début 2027

L'ontologie RDA-FR été d'abord initiée et administrée dans le cadre de la Transition bibliographique pour structurer le « format pivot » du projet de Fichier national d'entités (FNE) désormais clos. Sa version bêta 0.1.0 a été publiée en janvier 2023, sa dernière version 0.3.0 en janvier 2024. Depuis, elle n'a plus été mise à jour. En mars 2026, l'ontologie et le code de catalogage RDA-FR divergent donc à plusieurs égards.

Un chantier de mise à jour et de refonte de l'ontologie est donc initié en 2026 selon les orientations suivantes :
- conformer autant que possible l'ontologie au code RDA-FR, à ses évolutions récentes et à venir ;
- faciliter l'administration de l'ontologie en interne au département des métadonnées de la Bibliothèque nationale de France, conformément aux décisions de la gouvernance de RDA-FR ;
- prendre en considération les usages actuels et potentiels de l'ontologie RDA-FR grâce à une enquête utilisateurs.

L'objectif est de publier la nouvelle version de l'ontologie en début d'année 2027.

Exercer une veille active sur le cadre normatif international

Le groupe de gouvernance RDA-FR tâchera de mener une veille active sur le cadre normatif international, en particulier sur LRM, ISBD et RDA.

Concernant RDA, le RSC fait régulièrement parvenir à EURIG des propositions d'évolution de ce code international, sans calendrier prédéfini. Ces appels à commentaires sont en général ouverts pour une période relativement courte, ne permettant pas à la gouvernance RDA-FR de se réunir pour analyser en profondeur les propositions d'évolutions ou de lancer une consultation nationale.

Le groupe de gouvernance s'efforcera donc de documenter et relayer autant que possible ces propositions d'évolution de RDA via les actualités du site web https://code.rdafr.fr/.

Le cas échéant, les collègues qui le souhaitent instruiront l'opportunité ou non d'implémenter dans le code RDA-FR les évolutions de RDA, avec l'appui de la coordonnatrice RDA-FR si nécessaire. Cette instruction sera présentée à la gouvernance de RDA-FR, qui en validera ou non les préconisations.